

Pièces nécessaires à une inscription scolaire

- Copie de toutes les pages du livret de famille
- Copie des vaccinations à jour
- Copie du *justificatif de domicile de moins de 3 mois sur Villemoisson* **ou**
- *certificat d'hébergement* (avec une quittance de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant) **ou**
- *attestation d'accueil pour les étrangers* (formulaire disponible sur internet)
- Adresses mail et téléphone des deux parents, leurs professions respectives,
- Certificat de radiation (quand l'enfant est déjà scolarisé, ce document est délivré par la direction d'école)
- Un RIB
- Si les parents sont séparés, fournir le jugement de séparation, à défaut, un courrier manuscrit du parent ne résidant pas à Villemoisson, autorisant l'inscription scolaire de son enfant sur la commune de Villemoisson.
- *Facturation cantine et centre de loisirs, acceptez-vous les factures dématérialisées (possibilité de les télécharger) ? OUI ou NON*

Pièces à déposer en MAIRIE auprès du service scolaire